

ASSEMBLÉE DU 27 février 2020

Procès-verbal de l'assemblée **ordinaire** de la Société de transport de l'Outaouais tenue au siège social de la Société, le jeudi, 27 février 2020.

Sont présents :

Madame Myriam Nadeau, présidente, conseillère de la Ville de Gatineau
Madame Maude Marquis-Bissonnette, conseillère de la Ville de Gatineau
(par téléphone)

Monsieur Martin Lajeunesse, conseiller de la Ville de Gatineau
Madame Marie-Pier Bouladier, représentante des usagers du transport adapté
Monsieur François-Michel Brière, représentant des usagers du transport régulier

Sont également présents :

Monsieur Marc Rousseau, directeur général
Monsieur Jean Brunet, directeur général adjoint – Ressources humaines et services administratifs partagés
Monsieur Richard Vézina, secrétaire corporatif et responsable du contentieux

Sont absents :

Madame Audrey Bureau, vice-présidente, conseillère de la Ville de Gatineau
Monsieur Jocelyn Blondin, conseiller de la Ville de Gatineau

Ouverture de l'assemblée

Période de questions :

Aucune question n'est soulevée.

CA-2020-017

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Lajeunesse
APPUYÉ PAR madame Marie-Pier Bouladier
ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. **Ouverture de l'assemblée**
 - 1.1 Période de questions

2. **Secrétariat**
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 30 janvier 2020
 - 2.3 Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 13 février 2020

3. **Direction générale**
 - 3.1 Plan d'effectif – postes équivalents à temps complet (ÉTC) au 29 février 2020

4. **Direction - gestion de projets**
 - 4.1

5. **Direction des finances**
 - 5.1

6. **Direction développement, marketing et communications**
 - 6.1

7. **Direction des opérations**
 - 7.1 Besoins opérationnels – fermeture de la rue Rideau - Ottawa
 - 7.2 Besoins opérationnels – ouverture du Centre d’entretien et d’exploitation (CEE) les fins de semaine

8. **Direction des ressources informationnelles**
 - 8.1

9. **Direction des ressources humaines**
 - 9.1

10. **Direction de l’approvisionnement**
 - 10.1

11. **Levée de l’assemblée**

CA-2020-018

Adoption du procès-verbal de l’assemblée du 30 janvier 2020

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Michel Brière
APPUYÉ PAR madame Myriam Nadeau
ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de l’assemblée ordinaire du 30 janvier 2020 soit adopté.

Adoptée à l’unanimité

CA-2020-019

Adoption du procès-verbal de l’assemblée du 13 février 2020

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Michel Brière
APPUYÉ PAR madame Myriam Nadeau
ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de l’assemblée extraordinaire du 13 février 2020 soit adopté.

Adoptée à l’unanimité

CA-2020-020

Plan d’effectif – postes équivalents à temps complet (ÉTC) au 26 février 2020

ATTENDU QUE le Règlement 153 (délégation de pouvoirs), prévoit que les modifications à la structure organisationnelle qui entraînent la création de postes réguliers, demeurent du ressort exclusif du Conseil;

ATTENDU QUE la *Loi sur les sociétés de transport* stipule à son article 69, que les employés sont nommés selon le plan d'effectif ainsi que par les normes établies par résolution du Conseil;

ATTENDU QUE la Direction des ressources humaines a procédé à l'exercice de préciser le nombre d'équivalents à temps complet (ÉTC) en date du 26 février 2020, pour chacun des groupes d'emploi présents à la Société, et dépose aujourd'hui le Plan d'effectif – postes équivalents à temps complet (ÉTC) au 26 février 2020 de la Société;

ATTENDU la recommandation et l'approbation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Myriam Nadeau
APPUYÉ PAR monsieur Martin Lajeunesse
ET RÉSOLU :

QUE le Plan d'effectif – postes équivalents à temps complet (ÉTC) au 26 février 2020, soit approuvé et conservé aux dossiers de la Société.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-021

Besoins opérationnels – fermeture de la rue Rideau - Ottawa

ATTENDU que la Ville d'Ottawa a annoncé des travaux de réaménagement de la rue Rideau, pour la période allant d'avril à décembre 2020, et que durant cette période, la rue sera fermée;

ATTENDU QU'en raison de cette fermeture de rue, les services de la Société devront être détournés par des itinéraires plus longs en temps et en distance;

ATTENDU QUE les nouveaux itinéraires ont un impact sur l'organisation du service et requièrent l'embauche de six (6) chauffeurs et de trois (3) mécaniciens ainsi que l'ajout de sept (7) autobus supplémentaires en période de pointe;

ATTENDU QUE ces modifications généreront des dépenses évaluées à 760 128,00 \$, pour une période de neuf (9) mois;

ATTENDU QUE les fonds requis sont disponibles, comme en fait foi le certificat de trésorerie numéro 2020-022;

ATTENDU la recommandation du Comité de gestion et l'approbation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Michel Brière
APPUYÉ PAR madame Marie-Pier Bouladier
ET RÉSOLU :

QUE les modifications de service de la Société mentionnées au préambule de la présente résolution soient effectives dès la fermeture de la rue Rideau, prévue au mois d'avril 2020;

QUE la dépense évaluée à 760 128,00 \$, liée à la modification du service, soit approuvée;

QUE la Direction des ressources humaines soit autorisée à procéder à l'embauche de six (6) chauffeurs et de trois (3) mécaniciens pour la période allant du mois d'avril au mois de décembre 2020, et que soient ajoutés sept (7) autobus supplémentaires en période de pointe.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-022

Besoins opérationnels – ouverture du Centre d'entretien et d'exploitation (CEE) les fins de semaine

ATTENDU que la Société effectue des travaux de rehaussement du garage au Centre administratif Antoine-Grégoire (CAAG) et que ces travaux limitent la capacité opérationnelle du garage durant cette période;

ATTENDU QU'il est recommandé d'opérer à partir du Centre d'entretien et d'exploitation (CEE) les fins de semaine, afin de libérer de l'espace pour les travaux;

ATTENDU QUE l'ouverture du CEE les fins de semaine aura un impact sur l'organisation du service, dont l'augmentation du kilométrage parcouru et requiert trois (3) chauffeurs supplémentaires;

ATTENDU QUE, dans ce contexte, le service de fin de semaine sera assuré à 100 % avec des autobus hybrides permettant d'économiser 30 % de carburant;

ATTENDU QUE le coût net de l'ouverture du CEE les fins de semaine, pour une période de douze (12) mois, est évalué à 153 868,00 \$;

ATTENDU QUE les fonds requis sont disponibles, comme en fait foi le certificat de trésorerie numéro 2020-023;

ATTENDU la recommandation du Comité de gestion et l'approbation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Myriam Nadeau
APPUYÉ PAR monsieur Martin Lajeunesse
ET RÉSOLU :

QUE les opérations de la Société soient effectuées à partir du CEE les fins de semaine, dès le mois d'avril 2020, et ce, pour une période de douze (12) mois;

QUE la dépense nette de 153 868,00 \$, liée à l'ouverture du CEE les fins de semaine, soit autorisée;

QUE la Direction des ressources humaines soit autorisée à procéder à l'embauche de trois (3) chauffeurs afin d'offrir le service.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-023

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Marquis-Bissonnette
APPUYÉ PAR monsieur François-Michel Brière
ET RÉSOLU :

QUE l'assemblée soit levée à 16 h 10.

Adoptée à l'unanimité

Myriam Nadeau,
Présidente

Richard Vézina,
Secrétaire d'assemblée

Adoptée à l'unanimité

Me Richard Vézina
Secrétaire corporatif et responsable du contentieux